

N° 13 . 25 octobre 2019

**District Haute-Vienne****Siège social :**4 rue de La Rochefoucauld  
87000 LIMOGESH**Accueil :****Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : [district@foot87.fff.fr](mailto:district@foot87.fff.fr)**Site internet :**<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>**Adresse postale :**BP 1036  
87050 LIMOGES Cedex**Horaires d'ouverture des****Bureaux :**Du lundi au Vendredi :  
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00**Agenda****Samedi 26 octobre 2019**  
**de 8H00 à 13H00 :**

Formation arbitres stagiaires

**Mardi 29 octobre 2019**  
**17 H 30 :**

Statuts et Règlements

**Mercredi 30 octobre 2019**  
**20 h . 22h :**Formation administrative  
complémentaire au stage  
d'initiation à l'arbitrage**Samedi 2 novembre 2019**  
**8h30 . 11 h 30 :**Examen - complémentaire au  
stage d'initiation à l'arbitrage**Mardi 05 novembre 2019 à**  
**18H30 :**  
Féminines**Sommaire:****Assemblée Générale :** 0 0 . p 2**Procès-verbaux :** 0 0 . p 3 à 11

Seniors - Jeunes - Féminine

**Partenaires :** 0 0 0 0 p 12**Rédactionnel :** 0 0 0 0 . p 13 - 17  
Examen arbitre auxiliaire - Bon de  
Commande France-Serbie à  
Bordeaux . Le point sur le  
championnat**COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE**  
**EXAMEN « ARBITRE AUXILIAIRE »**

Comme toutes les saisons, au mois d'octobre, la Commission d'Arbitrage organise l'unique examen d'Arbitre Auxiliaire (Ex Dirigeant Capacitaire en Arbitrage) à l'attention des licenciés des clubs.

Cette année, il s'est déroulé **le jeudi 17 Octobre 2019** au district de Football

En application des modalités définies dans son règlement intérieur, tous les candidats ont été conviés à 2 séances de préparation dispensées par le pôle formation **les jeudi 3 et 10 Octobre 2019.**

Pour cette nouvelle promotion, on constate avec plaisir l'intérêt des dirigeants qui va croissant pour ces formations. Cette année, **22** licenciés s'étaient inscrits et tous ont montré une réelle motivation à découvrir ou redécouvrir les lois du jeu avec son lot important de modifications.

Une ancienne arbitre de district souhaitant reprendre sa fonction a également été invitée à suivre cette formation.

Suite en fin de journal.



# CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

**PRESENCE OBLIGATOIRE SOUS PEINE D'AMENDE POUR TOUS LES CLUBS  
MUNI DE VOTRE ATTESTATION DE LICENCE**

Mmes Les Présidentes,  
Mrs Les Présidents des clubs de Football de la Haute-Vienne,

Vous êtes priés d'assister le :

**VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019**  
**A partir de 18 H 30 (émargements)**  
**Début de la séance : 19 H 00**  
**SALLE DES FETES**

**A SEREILHAC**

## **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE :**

- 1- Ouverture par le Président du District (Bernard LADRAT)
- 2- Adoption du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2019 (Hebdo N° 6 du 6/9/2019)
- 3- Compte-rendu Financier de l'exercice 2018/2019
- 4- Rapport du Commissaire aux Comptes
- 5- Approbation du bilan et Compte de résultat.
- 6- Article 5 des Règlements Généraux de la Haute-Vienne
- 7- Intervention de MM. Thierry ALEXER et Christophe LASSUDRIE
- 8- Intervention des personnalités présentes à l'Assemblée Générale Financière
- 9- Questions diverses - date limite le 28 octobre 2019
- 10- Tirage au sort ballons aux clubs présents.
- 11- Clôture de l'assemblée générale financière suivie d'un pot de l'amitié

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Date limite : 28 octobre 2019

\*\*\*\*\*



## BUT ECLAIR CHALLENGE Bernard DEMARS :

### MATCH N. 50420.1 SEREILHAC / JS LAFARGE D3 POULE D DU 20/10/2019

Arbitre : M. RIBETTE Antoine

But marqué après 13 secondes de jeu.

**Buteur** : M. BOURGEOIS Enzo

**Vainqueur** : SEREILHAC

## POLE COMPETITIONS

## COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

**REUNION DU 23 OCTOBRE 2019**

**PV N. 14**

**PRESENTS** : MM. PRINSAUD - BALLOUFAUD . GIRAUD - FRUGIER - ROUDIER - GASCHET (CDA)

**EXCUSES** : MM. VILLEGER . ZABALETA

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

\*\*\*\*\*

## SENIORS D1 CREDIT AGRICOLE :

### MATCH N. 50016.1 FC OCCITANE / FOOT SUD 87 D1 DU 5/10/2019

Arbitre : M. CHANIVOT Quentin

Vu la décision de la commission statuts et règlements en date du 15/10/2019 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de l'OCCITANE (1) avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats et coupes seniors,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

**FOOT SUD 87 (1) : 3 (3 points) FC OCCITANE : 0 (-1 point)**



## SENIORS D4 :

### MATCH N. 50744.1 ST BRICE (3) / ST JUNIEN (4) - D4 POULE E du 6/10/2019

Arbitre : M. CABRILLAC Gaël . S/Couvert du club de FC ST BRICE

Vu la décision de la commission statuts et règlements en date du 15/10/2019 qui dit que le résultat acquis sur le terrain peut être homologué

La commission gestion des championnats et coupes seniors,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

**ST BRICE (3) : 6 (3 points) ST JUNIEN (4) : 0 (0 point)**

### MATCH N. 50610.1 ST LEONARD DE NOBLAT (3) / ST PRIEST TAURION (2) D4 POULE C DU 6/10/2019

Arbitre : M. OBAME Jean-Blaise

Vu la décision de la commission statuts et règlements en date du 15/10/2019 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de ST LEONARD DE NOBLAT (3) avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats et coupes seniors,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

**ST PRIEST TAURION (2) : 5 (3 points) ST LEONARD DE NOBLAT (3) : 0 (-1 point)**

### MATCH N. 50750.1 SEREILHAC / FC ST BRICE (3) D4 POULE E DU 20/10/2019

Vu les précisions portées sur le mail du FC ST BRICE

La commission,

- Constate le forfait de ST BRICE (3)
- Enregistre le résultat suivant :

**SEREILHAC : 3 (3 points) FC ST BRICE (3) : 0 (-1 point)**

Amende de 48 " au club de ST BRICE pour son 1<sup>er</sup> forfait.

## CHAMPIONNAT SENIORS D5 :

### MATCH N. 51011.1 VEYRAC (3) / FC 2 VALLEES (3) D5 POULE C DU 6/10/2019

La commission,

- Rappelle au club de VEYRAC que lors du dysfonctionnement de la FMI, le club recevant doit avoir à disposition la feuille de match imprimée via FOOTCLUBS.

## COUPES ET CHALLENGES :

## COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :

### MATCH N. 51825.1 RILHAC RANCON / ES BEAUBREUIL COUPE DE LA HAUTE-VIENNE DU 26/10/2019

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 26 octobre 2019 à 19 H à RILHAC RANCON . Stade René Legrand.

**MATCH N. 51824.1 AUREIL/EYJEAUX / LIMOGES ALOUETTE FC RG COUPE DE LA HAUTE-VIENNE DU 26/10/2019**

Vu le mail de Mme DESAGE Mélanie, Présidente US AE informant que le stade d'AUREIL est pris le 26/10/2019 par l'équipe féminine du club à 20 H  
Match à jouer le 27 octobre 2019 à 15 H à EYJEAUX

**CHALLENGE DU DISTRICT MARCEL PAILLER :****FC VIGENAL :**

La commission,

- Crédite le club du FC VIGENAL de 55 € (engagement en Challenge du District Marcel PAILLER) débité par erreur.

**MATCH N. 51850.1 LA MEYZE / FEUILLARDIERS COUPE DE LA HAUTE-VIENNE DU 27/10/2019**

Vu le mail du club des FEUILLARDIERS  
Match à jouer le 17 novembre 2019 à 14 H 30 à LA MEYZE

**CHALLENGE DES RESERVES :****MATCH N. 51363.1 JA ISLE (3) / ST JUNIEN (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE B DU 27/10/2019**

Vu l'accord écrit des deux clubs,  
Match à jouer le 26 octobre 2019 à 20 H à ISLE . Stade du Gondeau.

**MATCH N. 51368.1 NEXON (2) / ST LEONARD DE NOBLAT (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE C DU 27/10/2019**

Vu l'accord écrit des deux clubs,  
Match à jouer le 27 octobre 2019 à 13 H à NEXON . Stade Robert Herbin.

**MATCH N. 51428.1 FEUILLARDIERS (2) / PAYS AREDIEN (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE M DU 27/10/2019**

Vu le mail du club des FEUILLARDIERS  
Match à jouer le 17 novembre 2019 à 14 H 30 à DOURNAZAC

**MATCH N. 51392.1 CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (2) / FOOT SUD 87 (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE G DU 27/10/2019**

Vu l'accord écrit des deux clubs,  
Match à jouer le 26 octobre 2019 à 19 H à NEUVIC ENTIER.

**MATCH N. 51356.1 FEYTIAT (3) / LIMOGES ROUSSILLON (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE A DU 27/10/2019**

Vu le mail de M. Frédéric MARTIN, secrétaire du CS FEYTIAT  
Match à jouer le 27 octobre 2019 à 12 H à FEYTIAT . Stade Pierre LACORE.

L'animateur de la commission,  
**Jean-Luc PRINSAUD**



# COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 22 octobre 2019  
PV N. 8

**PRESENTS :** MM. VERGONZANNE . CASSAT . PIRRON . THARAUD. SEJOTTE

**EXCUSES :** MM. BARRAT . PLEINEVERT

\*\*\*\*\*

## CHAMPIONNATS U15/U17

TABLEAU COMPARATIF	1 <sup>ère</sup> phase 2016/2017	1 <sup>ère</sup> phase 2017/2018	1 <sup>ère</sup> phase 2018/2019	1 <sup>ère</sup> phase 2019/2020
U17	26	22	22	22
U15	31	35	34	34

## CHAMPIONNAT U17 -- 1ere Phase

DATES	14/09	21/09	28/09	05/10	12/10	19/10	26/10	02/11	09/11	16/11	23/11	30/11	07/12	14/12	22/12	29/12
U17 Niv1	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	xxxx	MR	Coupe	R2	R3	R4	MR	R5	Coupe		
U17 Niv2	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	xxxx	MR	Coupe	J6	J7	J8	MR	J9	Coupe		

### JOURNEE DU 05/10/2019

#### Match N° 51194 1 : E ST LEONARD ST JUST 2: BOSMIE CHARROUX 1 U17 D2 du 05/10/2019

Suite à décision de la Commission Statuts et Règlements en date du 09 Octobre donnant Match à rejouer,  
La Commission,

Se conforme à la décision

Fixe la rencontre

Au **SAMEDI 26 OCTOBRE à 15h30** sur le terrain de **St Bonnet Briance**

### JOURNEE DU 12/10/2019

#### Match N°51199 1 : E EYMO/CHAT/NE/LA CROIS 1 / VEYRAC 1 U17 D2 du 12/10/2019

Feuille de match hors délai,  
Amende de 21 " au Club d'EYMOUTIERS (507210) .

### CHANGEMENT DE TERRAIN

#### Match N° 51208 1 : FC PAYS AREDIEN/ FEUIL 1 / E EYMO/CHAT/NE/LA CROIS 1 U17D2 du 09/11/2019 :

La rencontre se déroulera sur le terrain de **Bussière Galant**

**MODIFICATIONS HORAIRES :****ENT St LEO/ST JUST/F SUD 1 U17 D1 POULE B :**

Les rencontres à domicile auront lieu à 17h  
sur le terrain **R Poulidor à ST Léonard**

**ENT St LEO/ST JUST/F SUD 2 U17 D2 Poule Unique:**

Les rencontres à domicile auront lieu sur le **terrain de Saint Bonnet Briance**

**US LIMOGES BASTIDE 1 U17D1 POUE B :**

**Toutes les rencontres à domicile auront lieu à 16h**

**LIMOGES LAFARGE U17 D2 Poule Unique**

Toutes les rencontres à domicile auront lieu au Puy la Rodas à 15h

**Match N° 51255.2 FEYTIAT (1) / E. COUZEIX CHAPTELAT (1) È U17 D1 Poule A  
Du 9/11/2019**

La rencontre se jouera sur le stade **Pierre LACORE à FEYTIAT à 14h.30-**

**REPORTS DE RENCONTRES :****Match N°51260 1 FEYTIAT 1 / ALOUETTE 1 U17 D1 Poule A du 28/09/2019**

est reporté au **SAMEDI 26/10/2019**

**Match N°51171 1 LIMOGES BASTIDE 1 / E ST LEO ST JUST FSUD 1 U17 D1 Poule B du 28/09/2019**

est reporté au **SAMEDI 26/10/2019**

Le club de Couzeix étant qualifié en Coupe Gambardella pour le prochain tour du 19 Octobre  
Le club de Limoges Alouette étant engagé en Coupe Aquitaine U17 ne jouera pas le premier tour de la Coupe  
Départementale U17 du 02 Novembre.

De ce fait ,

La rencontre de championnat U17 D1 Poule A du 19/10/2019 opposant ces deux équipes est reportée.

**Match N° 51163 2 LIMOGES ALOUETTE 1 / USECOUZEIX CHAPTELAT 1 U17 D1 Poule A du 19/10/2019**

Est reporté au **SAMEDI 02 Novembre 2019**

**Match N° 51165 2 AMBAZAC 1/ E BESSINES ANF 87 1 U17 D1 Poule B du 19/10/19**

Vu l'échange infructueux entre les deux clubs en date du 20 Octobre 2019

La rencontre est maintenue au **SAMEDI 26 OCTOBRE à 15H30**

**MODIFICATIONS HORAIRES :****Match N° 51207 1 USECOUZEIX CHAPTELAT 2/ E VEYRAC ST GENCE 1 U17 D2 du 09/11/2019**

Vu l'accord des deux clubs en date du 07 Octobre 2019

La rencontre se déroulera **à 13h30 sur le terrain de Chaptelat**



## CHAMPIONNAT U15 -- 1ere Phase

DATES	14/09	21/09	28/09	05/10	12/10	19/10	26/10	02/11	09/11	16/11	23/11	30/11	07/12	15/12	22/12	29/12
U15 Niv1	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	xxxx	MR	Coupe	R2	R3	R4	MR	R5	Coupe		
U15 Niv2		xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	xxxx x	MR	Coupe	J4	J5	J6	MR	J7	Coupe		

### **MODIFICATIONS HORAIRES :**

#### **AIXE SUR VIENNE 1 U15 D1 POULE A**

**Toutes les rencontres à domicile auront lieu à 15h**

#### **AIXE SUR VIENNE 1 U15 D2 Poule A et Poule C**

**Toutes les rencontres à domicile auront lieu à 13h**

### **CHANGEMENT DE TERRAIN et/ou MODIFICATION HORAIRE:**

#### **Match N° 51516 1 : FC PAYS AREDIEN 1 / E CHAT/NE/ EYM/ LA CROIS 1 U15 D2 Poule C du 09/11/2019 :**

La rencontre se déroulera **à 15h30 sur le terrain de Ladignac**

#### **Match N° 51229 2 ISLE 2 /AIXE SUR VIENNE 1 U15 D1 Poule A du 09 /11/2019**

Suite à la demande de ISLE et l'accord de Aix sur Vienne en date du 23/09/2019 ,  
**La rencontre se déroulera à 13h sur le terrain du Gondeau à ISLE**

#### **Match N° 51529 1 Ent Sereilhac FCCO /Pays Arédien 1 U15 D2 Poule C du 07 /12/2019**

La rencontre se déroulera **à 15h Stade les Chapelles à Oradour sur Vayres**

#### **Match N° 51520 1 Ent Sereilhac FCCO /Ent ANF 87 Bessines Fraternelle U15 D2 Poule C du 16 /11/2019**

La rencontre se déroulera **à 15h Stade les Chapelles à Oradour sur Vayres**

## COUPES U17 CHALLENGE MAURICE BONNET

### **PREMIER TOUR DU 02 NOVEMBRE 2019 à 15h 30**

Les clubs qui le souhaitent peuvent avec l'accord du club adverse avancer la date de ces rencontres.

Match N°1 : E. ST LEONARD/ST JUST/FOOT SUD 2 / US LA BASTIDE 1

Match N°2 : E. COUZEIX CHAPTELAT 2 / E. VEYRAC/ST GENGE 1

Match N°3 : E. BESSINES/ANF 87 2 / LAFARGE 1

Match N°4 : E. LE PALAIS/AFP 1 / FC PAYS AREDIENS/FEUILLARDIERS 1

Match N°5 : E. ISLE/CONDAT 2 / E. EYMOUTIERS/CHAT N/LA CROISILLE 1

Match N°6 : FC 2 VALLEES/FCCO/SEREILHAC 1 / FUN 87 1

Match N°7 : E. BESSINES/ANF 87 1 / RILHAC RANCON 1

Match N°8 : OCCITANE 1 / E. ST JOUVENT/NANTIAT 1

Match N°9 : AMBAZAC 1 / E. FEYTIAT 1

Match N°10 : BOSMIE LAIGUILLE 1 / VAL DE VIENNE 1





## COUPES U15 CHALLENGE ROGER LEGER

### PREMIER TOUR DU 02 NOVEMBRE 2019 à 15h 30

Les clubs qui le souhaitent peuvent avec l'accord du club adverse avancer la date de ces rencontres.

- Match N°1 : RILHAC RANCON 2 / E. ST JOUVENT/NANTIAT 1  
Match N°2 : LAFARGE 1 / E. ANF 87/BESSINES LA FR. 1  
Match N°3 : LE PALAIS 1 / ISLE 2  
Match N°4 : ALOUETTE 1 / FOLLES 1 joué le 19 Octobre  
Match N°5 : FEYTIAT 1 / LIMOGES FC 1  
Match N°6 : E. BONNAC/BEAUNE 1 / FEYTIAT 2 joué le 19 Octobre  
Match N°7 : AIXE 2 / E. CHATEAU N'EYM/LA CROIS 1  
Match N°8 : FC PAYS AREDIENS 1 / COUZEIX/CHAPT/NIEUL/PEYRILHAC1  
Match N°9 : FEUILLARDIERS 1 / FUN 87 1  
Match N°10 : E. ANF 87/BESSINES/LA FR 2 / E. ROCHECH/FC 2VALL 1  
Match N°11 : E.SEREILHAC/FCCO 1 / GJ EFPN 1  
Match N°12 : E. ST LEONARD/ST JUST 1 / FOOT SUD 87 1  
Match N°13 : SAINT JUNIEN 1 / VERNEUIL 1  
Match N°14 : ES BEAUBREUIL 1 / E. AFP/LE PALAIS 1  
Match N°15 : LIMOGES LANDOUGE FOOT1 / AIXE 1  
Match N°16 : RILHAC RANCON 1 / E. VAL VIENNE/VEYRAC/ST GENGE 1

**Le animateur de la Commission**  
**Bernard VERGONZANNE**

**Le secrétaire de Commission**  
**Guy THARAUD**

## COMMISSION FOOTBALL FEMININ

**REUNION DU 21 OCTOBRE 2019**  
**P.V. N. 7**

**PRÉSENTS** : MMES MUHLEBACH - FLACASSIER - MACARIE . NOIRE - MM. BARRAT - PEYMIAT - GIRAUD - RAMPNOUX - DEFAYE . THARAUD . DUPUY  
**EXCUSE** : M. DESPLAT

\*\*\*\*\*

### Championnat à 8D

#### D2 - Poule A

#### MATCH N. 51104.01 LE DORAT (1) / ENT FRATERNELLE / MAGNAC LAVAL / RAZES (1) DU 20/10/2019

Suite aux mails des clubs du DORAT (20/10/2019) et RAZES (18/10/2019),  
 La Commission :

- Constate le forfait de ENT FRATERNELLE / MAGNAC LAVAL / RAZES (1)
- Enregistre le résultat suivant :

**LE DORAT (1) : 3 (3 pts) / ENT FRATERNELLE / MAGNAC LAVAL / RAZES (1) : 0 (-1 pt)**

- Débite le club de ENT FRATERNELLE / MAGNAC LAVAL / RAZES de la somme de 20 " pour son 1<sup>er</sup> forfait.

**MATCH N. 51103.01 VIGENAL FC LIMOGES (1) / BESSINES-MORTEROLLE (1) DU 20/10/2019**

Suite au mail du club de BESSINES (18/10/2019),

La Commission :

- Constate le forfait de BESSINES-MORTEROLLE (1)
- Enregistre le résultat suivant :

**VIGENAL FC LIMOGES (1) : 3 (3 pts) / BESSINES-MORTEROLLES (1) : 0 (-1 pt)**

- Débite le club de BESSINES-MORTEROLLES de la somme de 20" pour son 1<sup>er</sup> forfait.

La Commission féminine rappelle qu'en cas de forfait, en plus d'avertir le District, il faut également avertir le club adverse par la messagerie officielle ZIMBRA (non par la messagerie personnelle d'un dirigeant) et ce pour des raisons d'organisation et de respect.

**D1****MATCH N. 51082.01 A.N.F. 87 (1) / ST VICTURNIEN (1) DU 21/10/2019**

Suite au décès du Président de Saint Victurnien,

La Commission dit :

- Match à jouer avant la fin de la première phase, c'est-à-dire avant le 03 novembre 2019.

**D2 - Poule C****MATCH N. 51140.01 ENT. CHAMPAGNAC/LES FEUILLARDIERS (1) / ST VICTURNIEN (2) DU 21/10/2019**

Suite au décès du Président de Saint Victurnien,

La Commission dit :

- Match à jouer avant la fin de la première phase, c'est-à-dire avant le 03 novembre 2019.

**COUPE HAUTE-VIENNE A 8**

**Règlement :** (il est téléchargeable sur le site internet du district)

Rectificatif :

**3.2. En cas d'égalité, à la fin du temps réglementaire, pas de prolongations, épreuve des tirs au but, telle qu'elle est définie aux lois du jeu.**

**RAPPEL****Calendrier prévisionnel de la saison :**

- 1/8èmes de finale : 08/12/2019
- ¼ de finale : 19/04/2020
- ½ finale : 10/05/2020
- Finale : 24/05/2020



**Plateau EFF**

**Prévisionnel Plateaux E.F.F. 87 È 1ère Phase**

DATE	CLUB SUPPORT	LIEU ET HORAIRE	COMPTE-RENDU RECU	Manque feuilles
28/09/2019	Isle	Rdv 9h30	OUI	LFC87 / LE PALAIS
12/10/2019	FOOT SUD87	Pierre-Buffière après-midi	OUI	LFC87
19/10/2019	LFC87	St Lazare matin		
09/11/2019	ANF87	St Hilaire la Treille après-midi		
16/11/2019	FCCO	Oradour s/ Vayres matin		
23/11/2019	PALAIS SUR VIENNE	Matin		
30/11/2019	OCCITANE	St Germain les Belles à définir		
14/12/2019	RILHAC	matin		
07/12/2019	EYMOUTIERS	Gymnase après-midi		

**Horaires des plateaux :**

- *Matin rdv 9h30, début à 10*
- *Après-midi rdv 14h, début 14h30*

**RAPPEL**

**Tous les comptes-rendu des plateaux EFF doivent être retournés au District, dans les 48 heures ouvrables qui suivent la rencontre au District de la Haute-Vienne, par le club recevant (Art 78 du règlement de la Ligue Nouvelle Aquitaine).**

**La secrétaire de séance :**

**Aude MUHLEBACH**





## PARTENAIRES DU DISTRICT





## COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE EXAMEN « ARBITRE AUXILIAIRE »

### Quelques rappels importants

#### Règlements généraux FFF, art.128

Est considérée comme officiel d'une rencontre, toute personne licenciée agissant en qualité d'arbitres ou de délégué, désignée par les instances du football. En cas d'absence d'officiel désigné, toute personne licenciée d'un club agissant en qualité d'arbitres, est également considérée comme tel.

#### Règlements Généraux LFNA, art. 20 6 Les officiels

1/ En cas d'absence de l'arbitre officiel désigné pour la rencontre, la priorité de désignation est la suivante :

- a. Un arbitre officiel de la Ligue présent sur le terrain. Si plusieurs de ces arbitres sont présents, celui qui évolue dans la catégorie la plus élevée aura la priorité.
- b. Les clubs en présence présentent chacun un arbitre du club muni de sa licence. Un tirage au sort désigne celui devant diriger la rencontre.
- c. Un dirigeant licencié ayant satisfait à la visite médicale de non contre-indication. Un tirage au sort désignera le dirigeant qui officiera. Lorsque pour les dirigeants, la mention « arbitre auxiliaire » figure sur sa licence, il aura toute priorité sur les autres dirigeants pour officier. En cas d'absence de l'arbitre désigné officiellement, ou de non désignation d'un arbitre, ces licenciés sont prioritaires pour diriger la rencontre conformément aux Règlements Généraux de la LFNA.



Comme toutes les saisons, au mois d'octobre, la Commission d'Arbitrage organise l'unique examen d'Arbitre Auxiliaire (Ex Dirigeant Capacitaire en Arbitrage) à l'attention des licenciés des clubs.

Cette année, il s'est déroulé **le jeudi 17 Octobre 2019** au district de Football

En application des modalités définies dans son règlement intérieur, tous les candidats ont été conviés à 2 séances de préparation dispensées par le pôle formation **les jeudi 3 et 10 Octobre 2019**.

Pour cette nouvelle promotion, on constate avec plaisir l'intérêt des dirigeants qui va croissant pour ces formations. Cette année, **22** licenciés s'étaient inscrits et tous ont montré une réelle motivation à découvrir ou redécouvrir les lois du jeu avec son lot important de modifications.

Une ancienne arbitre de district souhaitant reprendre sa fonction a également été invitée à suivre cette formation.





14 candidats étaient déjà « arbitre auxiliaire » la saison passée. Comme les saisons précédentes et en application du règlement intérieur de la Commission d'Arbitrage, ces licenciés pouvaient bénéficier de ce statut sans avoir à repasser ce contrôle théorique. Néanmoins, la Commission Départementale d'Arbitrage, dans un souci du maintien de leurs connaissances, les convoque et leur impose d'assister aux cours de formation préparatoire, la mention « **ARBITRE AUXILIAIRE** » n'étant apposée sur leur attestation de licence **qu'à cette condition**.

Sur les 14, un seul licencié n'a pas souhaité reconduire cette fonction, et les 13 autres ayant répondu présents, ont vu leur fonction renouvelée.

9 autres étaient des nouveaux candidats. Après avoir suivi le cursus de formation, tous ont fort brillamment réussi l'examen théorique qui leur a été proposé.

Ces « **22 Arbitres Auxiliaires** » auront la mention « **ARBITRE AUXILIAIRE** » apposée sur leur attestation de licence et inscrite dans le logiciel officiel FOOT.

#### Ont été reconduits :

- M. AUDOIN Philippe (St Just le Martel)
- M. CALVET Nicolas (Azat le Ris)
- M. CREIGNOU Raymond (Verneuil S/ Vienne)
- M. DE OLIVEIRA PEREIRA Joao Paolo (Sauviat s/Vige)
- M. DESVALLOIS Christian (La Roche la Beille)
- M. MASSART Marc (Azat le Ris)
- M. NIGI Joseph (St Just le Martel)
- M. PEREIRA DE JESUS Alberto (Veyrac)
- M. ROULAUD Fabrice (La Meyze)
- M. ROULET Jean Michel (Foot Sud 87)
- M. SCHMITT Frédéric (Verneuil S/Vienne)
- M. TETREAU Alain (La Geneytouse)
- M. VINCENT Jean Michel (Avenir Nord Foot 87)

#### Ont été reçus :

- M. CHARLES Laurent (USECC)
- M. COUTAURAUD Fabrice (La Fraternelle)
- M. DA SILVA Quentin (USECC)
- M. LADROIT Jérôme (Vayres)
- M. LAYRELOUP Alexandre (Condat S/Vienne)
- M. LEBRAUT Christian (Condat S/Vienne)
- M. LEGENDRE Eric (Vayres)
- M. LOUBERT Christophe (Avenir Nord Foot 87)

#### Reprise d'arbitrage :

- Mme CLOUET Myriam (Avenir Nord Foot 87)

C'est toujours avec un réel plaisir que se déroulent ces séances de formations regroupant des personnes sympathiques qui se dévouent sans compter toutes les semaines dans leur club respectif et ce depuis des années en affichant de réelles qualités de dirigeant de jeu.

Nous les remercions vivement pour leur dévouement et leur enthousiasme et leur adressons toutes nos félicitations.

Cette manifestation s'est déroulée sous la houlette de **Christian PINARDON**, responsable du pôle « FORMATION-PROMOTION » de la Commission d'Arbitrage avec la participation des arbitres régionaux, **MM. Mathieu GANDOIS et Anthony GRUFFAZ**.

Pour la Commission d'Arbitrage étaient présents MM. **Daniel DOUCET, Gilbert BRUGEAU, Pierre GASCHET, Bernard LAUMONIER**.

Remerciements à tous pour leur investissement et à **Christian PINARDON** pour les photos.

Le Président  
Daniel DOUCET  
 Le Secrétaire  
Bernard LAUMONIER



## LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT

### DEPARTEMENTAL 1 ISLE (D) ET VIGENAL LIMOGES AUX COUDES A COUDES

ISLE (D) a confirmé son bon début de saison en allant s'imposer à ST BRICE par 4 à 1. Le VIGENAL LIMOGES en a fait de même en battant AIXE (C) par 2 à 0. Défaite de RILHAC RANCON (B) sur son terrain face à L'OCOCITANE par 1 à 0. BEAUNE et LAFARGE (B) ont partagé les points 2 à 2. FOOT SUD a battu LE PALAIS (B) par 2 à 1. PANAZOL (B) en a fait de même face à EYMOUTIERS par 4 à 1.

### DEPARTEMENTAL 2 POULE A NANTIAT PREND LA TETE

Profitant de l'arrêt du match COMPREIGNAC . MAYOTTE et de sa belle victoire face à LUSSAC LES EGLISES par 3 à 0, NANTIAT prend la tête. LE ROUSSILLON (B) a subi la loi de ST JUNIEN (B) en s'inclinant par 3 à 0. ST PRIEST TAURION est allé vaincre VEYRAC par 1 à 0. Les deux rencontres L'JSECC (B) - AMBAZAC et ST VICTURNIEN - BESSINES (B) ont été reportées. L'occasion de rendre un hommage appuyé au co Président de ST VICTURNIEN, Jean-Pierre NADAUD un grand amateur de football bien trop tôt disparu. J'aurai l'occasion de rendre hommage à ce bénévole qui a servi la cause du football depuis très longtemps.

### POULE B CONDAT PREND LA TETE

Grâce à sa victoire aux FEUILLARDIERS par 3 à 1, CONDAT a pris la tête de la poule. Alors que la rencontre FCCO . ST AUVENT a été remise, BOISSEUIL s'est lourdement incliné face à NEXON par 3 à 0. ISLE (D) a battu SOLIGNAC par 2 à 0. LA GENEYTOUSE n'a fait qu'une bouchée de ST LEONARD (B) en triomphant par 5 à 2. ST PRIEST SOUS AIXE a obtenu une précieuse victoire face à LA ROCHE L'ABEILLE par 2 à 0.

### DEPARTEMENTAL 3 POULE A LE DORAT ET AMBAZAC (B) INVAINCUS

LE DORAT est allé battre ST AMAND DE MAGNAZEIX sur le score de 10 à 1. AMBAZAC (B) en a fait de même en allant battre PEYRAT DE BELLAC par 2 à 1. LA JONCHERE s'est imposée face à L'ANF 87 par 2 à 1. ST BONNET DE BELLAC s'est incliné face à BELLAC BERNEUIL (B) par 6 à 1. Enfin, victoire de NANTIAT (B) sur le terrain de ST GEORGES LES LANDES par 3 à 1.

### POULE B L'AFP (B) ET ST JUST LE MARTEL 4 SUR 4

L'AFP (B) a vaincu ST MARTIN TERRESSUS par 2 à 0 et demeure invaincu. ST JUST LE MARTEL est co leader et a été battu LA CROISILLE LINARDS par 2 à 0. Victoire de SUSSAC sur le terrain de RILHAC RANCON (C) par 2 à 0. FEYTIAT (C) et LE PALAIS (C) n'ont pas pu se départager 2 à 2. AUREIL EYJEAUX s'est incliné à domicile face à CHATEAUNEUF NEUVIC par 2 à 0. Enfin, L'ELAN SPORTIF s'est imposé face à L'ASPTT LIMOGES par 3 à 2.

### POULE C KURDE LIMOGES INVAINCU

Le leader KURDE LIMOGES est allé s'imposer sur le terrain de FOOT SUD (B) par 3 à 0. Son suivant n'est autre que BEAUNE (B) qui est allé battre la ST LOUIS VAL par 2 à 1. Le PAYS AREDIEN s'est incliné sur son terrain face à BOSMIE par 1 à 0. Large victoire de L'ALOUETTE (B) sur le terrain de SOLIGNAC (B) par 4 à 0. VERNEUIL (B) s'est incliné face au FCCL par 3 à 2. LA ROCHE L'ABEILLE (B) et NEXON (B) se sont séparés sur un score de parité de 0 à 0.



**POULE D  
VAYRES 4 SUR 4**

Vainqueur de ORADOUR SUR GLANE par 3 à 1, VAYRES est un solide leader avec 4 victoires en autant de rencontres. ST JOUVENT est 2<sup>ème</sup> après sa victoire face à CONDAT (B) par 2 à 0. SEREILHAC s'est incliné face à LAFARGE (C) par 3 à 2. ST JUNIEN (C) s'est incliné face à ST AUVENT (B) par 2 à 1 LIMOGES LANDOUGE (B) et ST BRICE (B) ont fait match nul 2 à 2. ROCHECHOUART a triomphé de ST GENCE par 2 à 0.

**DEPARTEMENTAL 4  
POULE A  
VIGENAL LIMOGES (B) LEADER**

Le VIGENAL LIMOGES (B) a écrasé NANTIAT (C) par 8 à 0. PEYRILHAC a vaincu PEYRAT DE BELLAC (B) par 3 à 2. BELLAC BERNEUIL (B) en a fait de même face à LA BAZEUGE par 3 à 1. CIEUX VAULRY s'est incliné face à VEYRAC (B) par 5 à 1. DROUX a battu COMPREIGNAC (B) par 2 à 0, l'exempt était L'ESM.

**POULE B  
BONNAC 4 SUR 4**

BONNAC n'a fait qu'une bouchée de ST PARDOUX en s'imposant par 9 à 0. ST SORNIN LEULAC a été battu par LANF (B) par 3 à 2. FOLLES et LE THEIL LES BILLANGES tout comme LE DORAT (B) - LES GRANDS CHEZEAUX ont fait match nul 1 à 1. LA JONCHERE ST MAURICE (B) s'est incliné face à son voisin RAZES par 3 à 2. L'exempt était BEAUNE (C).

**POULE C  
EYMOUTIERS (B) ET ST JUST LE MARTEL (B) EN TETE**

EYMOUTIERS (B) a concédé le nul face à ST JULIEN LE PETIT 3 à 3. ST JUST LE MAREL (B) a obtenu la victoire sur le terrain de LA CROISILLE LINARDS par 4 à 1. MOISSANNES s'est incliné face à L'ASPTT LIMOGES (B) par 3 à 0. L'OCCITANE (B) s'est incliné face à ST LEONARD (C) de 2 à 0. AMBAZAC (C) a subi la loi de ROYERES en s'inclinant par 8 à 2. L'exempt était ST PRIEST TAURION (B).

**POULE D  
TROIS EN TETE : L'USECC (C), FEYTIAT (D) et FOOT SUD (C)**

Ils sont trois en tête. L'USECC (C) qui s'est incliné à VERNEUIL (C) par 4 à 2, FEYTIAT (D) vainqueur de ST MAURICE LES BROUSSES par 4 à 1. Le match FLAVIGNAC . FOOT SUD (C) a été arrêté. BOISSEUIL (B) a battu ST HILAIRE LES PLACES par 1 à 0. BOSMIE CHARROUX (B) s'est incliné face à PAYS AREDIEN (B) par 2 à 0. L'exempt était COUSSAC BONNEVAL.

**POULE E  
CHAILLAC SAILLAT SEUL LEADER**

CHAILLAC SAILLAT a obtenu le point du match nul sur le terrain de ST PRIEST SOUS AIXE (B) 1 à 1. SEREILHAC (B) a battu ST BRICE (C) par forfait. LIMOGES LANDOUGE a largement battu ST JUNIEN (D) par 6 à 3. Le FCCL (B) a partagé les points avec la ST LOUIS VAL (B) 1 à 1. Le match ROCHECHOUART (B) ST VICTURNIEN (B) a été remis. L'exempt était le FCCO (B).

**L'Animateur,**  
**Clarisse ROUGIER**





# FRANCE Ë SERBIE FEMININES A BORDEAUX LE 09 NOVEMBRE 2019

Le samedi 09 novembre sera l'occasion de vous rendre au Stade Matmut Atlantique à Bordeaux pour supporter l'Équipe de France Féminine qui recevra à 21 heures l'équipe de Serbie **pour un match qualificatif à l'Euro 2021.**

Alors mobilisez-vous, réservez d'ores et déjà vos billets pour cet événement exceptionnel.

Des tarifs préférentiels sont réservés aux clubs de la LFNA (à partir de 4.90 euros) en remplissant le bon de commande ci-dessous à retourner avant le lundi 21 octobre 2019.



FÉMININE

## FRANCE / SERBIE

Match Qualificatif au Championnat d'Europe

Samedi 09 novembre à 21h00

STADE MATMUT ATLANTIQUE – BORDEAUX



BON DE COMMANDE

LIGUE

### VOS COORDONNEES

Entité : ..... Personne à contacter : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Email (Obligatoire) : .....

### TARIFS

CATEGORIES	TARIF -30% (TVA inclus)	QUANTITES*	10 invitations pour 40 places achetées	TOTAL ( en €)
Catégorie 1	21.00 € au lieu de 30.00 €			
Catégorie 2	15.40 € au lieu de 22.00 €			
Catégorie 3	9.80 € au lieu de 14.00 €			
Catégorie 4	4.90 € au lieu de 7.00 €			
TOTAL				€
				Billets physiques <input type="checkbox"/>
				Billets électroniques <input type="checkbox"/>

\* Les bons de commandes seront traités par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles –  
Bon de commande à retourner au plus tard le 21 octobre 2019 à l'adresse ci-dessous

### REGLEMENT

Par chèque à l'ordre de la LFNA – à adresser à : Mathilde Postec – Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine –  
17 BIS RUE JOLIOT CURIE - CS 60139 - 33167 ST MEDARD EN JALLES CEDEX

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Acquisition et d'Utilisation des billets (disponibles sur [www.fff.fr](http://www.fff.fr) (Rubrique billetterie) pour les matches organisés par la FFF, et les accepte expressément.

Signature et Cachet :

Fait le ..... à .....



FÉMININE



